



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Val-d'Oise

Dossier suivi par : Jean-Baptiste BELLON

Objet : demande de déclaration préalable

MAIRIE DE FREMECOURT
Hotel de ville
Rue de Cléry
95830 FREMECOURT

A Pontoise, le 30/10/2020

numéro : dp25420B0005

adresse du projet : 60 BIS RUE DE CLERY 95830 FREMECOURT

nature du projet : Réfection/remaniement de couverture

déposé en mairie le : 19/09/2020

reçu au service le : 29/09/2020

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -
Eglise Notre-Dame (Frémécourt) - Vexin français (Frémécourt)

demandeur :

MME FREMY JOCELYNE
60 BIS RUE DE CLERY
95830 FREMECOURT

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord.

L'architecte des Bâtiments de France

Jean-Baptiste BELLON

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (direction régionale des affaires culturelles) par lettre recommandée avec accusé de réception.